

Le mot du Maire

Chères Martinodiennes, chers Martinodiens,



Cette agréable période estivale, pas de tout repos pour tout le monde a été marquée par la manifestation innovante du 14 juillet (du 13 précisément). Organisée dans l'enceinte du château, propriété du SATO, avec le soutien des habitants bénévoles, des résidents et éducateurs du SATO fut très appréciée. Il en a été de même pour le Championnat de France de cyclisme de l'Avenir avec une collaboration étroite du comité départemental de cyclisme de l'Oise. Ces manifestations se sont traduites par une forte participation et un vif succès. A l'arrivée de l'automne, je vous informe que les fouilles archéologiques du projet de construction de logements « Derrière les jardins » ont pris fin et les terrains ont été officiellement cédés au promoteur. Ces fouilles ont perturbé le planning de ce projet de plus de 18 mois. Cette période a nécessité une gestion du budget communal extrêmement rigoureuse. A présent, les recettes relatives au déblocage des fonds ainsi que les futures taxes de construction, taxes foncières et d'habitation vont permettre de financer comme prévu la construction du dortoir, de la classe et d'autres projets à venir....

Je m'engage à répondre aux besoins des personnes qui ont sollicité un logement locatif (appartement ou maison) dans ce nouvel aménagement territorial et à suivre l'évolution des travaux pour que ce projet de construction « Derrière les jardins » s'intègre à notre Commune comme les projets précédents dit « Le Grand Courtil - les Osiers - la Cavée Saint Symphorien et les Charmilles ».

Votre Maire, Jean-Marie DURIEZ

École

Ce sont 98 élèves qui ont repris le chemin de l'école le 2 septembre. Nous souhaitons la bienvenue à Mesdames Hélène BOUKHERCHA et Alice CARETTE (quart de décharge de Mme DESCHAMPS BERGER le lundi).

Effectifs par classe :

- PS/MS : Mme Christine DENOYELLE avec 26 élèves
- GS/CP : Mme Hélène BOUKHERCHA avec 15 élèves
- CE1/CE2 : Mme Anne GUILBERT avec 29 élèves
- CM1/CM2 : Mme Catherine DESCHAMPS-BERGER avec 28 élèves.

Quelques changements pour cette rentrée 2019/2020 :

Le conseil municipal a répondu favorablement aux familles souhaitant que l'accueil du matin se fasse à partir de **7h30** au lieu de 7h45 sans incidence sur le tarif.

La restauration scolaire est toujours assurée par LA SAGERE. Le repas pris à la cantine est encore facturé à 3.15€ mais tout repas commandé et non décommandé la veille avant 10h sera détruit et facturé.

Les services rendus sont obligatoirement acquittés par prélèvement.

Retrouvez toutes les infos de l'école sur son blog <http://blogs.ac-amiens.fr/eppustmartinlenoeud/>



Vie communale

Le 6 juillet, **les jeux inter-villages** ont de nouveau opposé les équipes de Saint-Martin, Rainvilliers, Aux Marais et Saint-Léger en Bray, qui cette année accueillait les jeux sur son territoire.

Pour la troisième fois, celle de Aux Marais s'est imposée.

Nouvelles cascades de délires à l'occasion de cette quatrième édition où les équipes se sont affrontés au traditionnel tir à la corde, baby-foot humain, parcours du combattant, le lancé d'éponges ... Cette belle journée s'est terminée par un repas champêtre.



Les festivités du 13 juillet

Plus de 200 personnes se sont retrouvées au repas champêtre organisé **le 13 juillet** au Château de Flambermont décoré et illuminé pour l'occasion. Nous remercions très sincèrement tous les bénévoles et en particulier les résidents du Sato et Georges Roussel qui se sont mobilisés pour l'événement. Le soir, après la distribution des lampions, le cortège de la retraite aux flambeaux a défilé dans les rues du village en attendant le feu d'artifice.



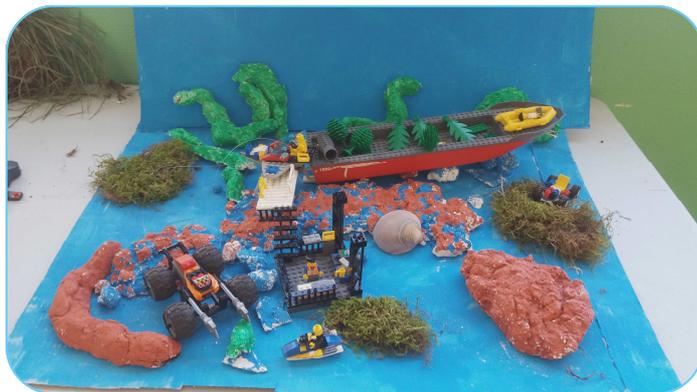
A son issue, le pot de l'amitié en plein air vous a été offert.

Nous vous remercions de venir de plus en plus nombreux assister à ces festivités.



Vie communale

Le centre de loisirs a proposé cet été, deux thématiques. Le mois de juillet était placé sous le signe d'Harry Potter et le mois d'août, sur la découverte des mondes perdus.



Le centre ne répond pas seulement à un besoin de garde des familles mais permet également de proposer, durant l'été, des activités variées et ludiques répondant aux besoins des enfants, adaptées à leur âge et relevant de différents domaines : sportifs, artistiques, créatifs et culturels. Ces activités ont représenté des moments forts pour les enfants. Des sorties leurs ont été également proposées afin de découvrir de nouveaux lieux (musée d'Hétomesnil, Loisir Mania, la Maladrerie St Lazare, le musée archéologique Antoine Vivenel...) Les effectifs ont augmenté avec l'arrivée de nouvelles familles et l'envie des enfants de revenir... Merci aux animateurs : Cathy, Séverine, Loïc, Dorynn, Virginie, Amandine, Rémi, Brenda et Lou.

Vie associative

Le comité des fêtes, en partenariat avec le théâtre du Beauvaisis, est heureux de vous proposer le **samedi 9 novembre 2019 à 20h**, à la salle des fêtes, une pièce intitulée : Le syndrome du banc de touche. La pièce établit un parallèle inattendu entre le théâtre et le football.

Léa Girardet s'inspire des témoignages des joueurs qui restent sur le banc de touche, alors que leur équipe peut éventuellement gagner, par exemple La Coupe du Monde. Elle remarque que, comme les comédiennes et les comédiens, le parcours d'un sportif dépend du désir des autres : metteur en scène, directeur de casting d'un côté, entraîneur, sélectionneur, de l'autre. Aimé Jacquet, tant décrié et pourtant vainqueur en 1998, devient pour elle un point d'appui.

Le spectacle sera suivi d'un "pot de l'amitié", en présence de la comédienne.

Tarif unique de 6€. N'hésitez pas à passer en Mairie pour réserver vos places.



D'autre part, il reste quelques places pour trois représentations au théâtre du Beauvaisis au tarif préférentiel de 10€:

- SUE FOLEY, grande musicienne de blues, le lundi 18 novembre à 20h30;
- DESHABILLEZ MOTS, théâtre et humour, le mercredi 25 mars à 20h30;
- CANDIDE, transposition moderne des interrogations sur notre monde, le jeudi 2 avril à 20h30.

Contactez Micheline JOE au 06.77.65.94.49

Du Tableau noir au Tableau blanc interactif : l'ère numérique



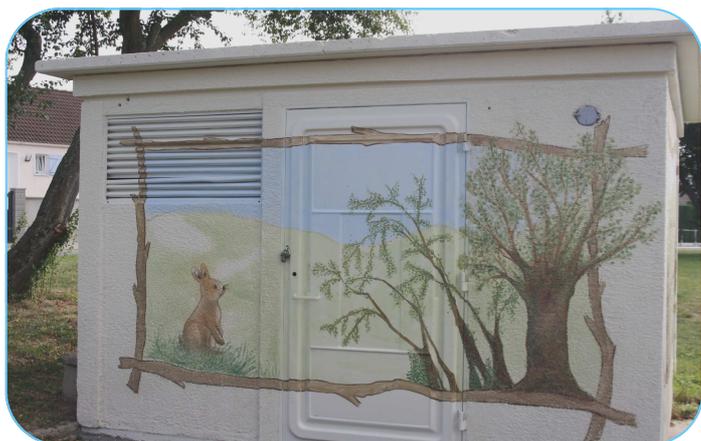
Durant les vacances scolaires, les services communaux n'ont pas chômé ! Tout a été briqué, nettoyé, rafraîchi.

D'autre part, la mairie a équipé toutes les classes d'un Vidéo Projecteur Interactif. C'est une nouvelle technologie tactile et interactive qui permet, via un système de rétroprojection, de diffuser et déplacer des données interactives sur un tableau blanc : images, schémas, graphiques... Un vidéoprojecteur est branché à un ordinateur que l'enseignant pilote depuis l'image projetée, grâce à un stylet ou juste à la main. L'aspect interactif favorise la compréhension des élèves et renforce leurs participations.

Maintenant, les enfants se bousculent pour aller au tableau !!

Transformation du transformateur

Le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) a été notre partenaire financier pour la **décoration du transformateur EDF**. L'objectif étant de valoriser le patrimoine et d'embellir les « transfo » qui sont souvent dégradés par les tags, les affiches. L'artiste peintre [Patricia LEMORT](#) a donc décoré celui de la place située rue des Osiers.





Fête patronale : Encore une journée réussie au Parc Saint-Paul pour 60 enfants âgés de 6 à 10 ans. Un grand merci aux parents qui les ont accompagnés. Les plus petits, de 3 à 5 ans, auront un spectacle le **mercredi 16 octobre après-midi**. Les ados ont eu le choix entre une place de cinéma ou de Laser-Quest

La photo mystère n° 4... ??

Petit jeu pour découvrir votre commune. Devinez où cette partie de photo a été prise sur la commune et déposez votre réponse à la Mairie.

Le coupon gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses parvenues avant la date limite ci-dessous et sera récompensé par un cadeau surprise. Le nom du (de la) gagnant (e)

paraîtra dans le prochain bulletin.



Jeu ouvert jusqu'au 15 novembre 2019 (réponse dans le prochain bulletin).



Coupon réponse photo mystère n° 4

Nom - Prénom.....

Adresse.....

Réponse.....

.....

.....

LE MAIRE PARLE DU MAIRE

St-Martin et Aux Marais, ça matche !

ntre Christophe Tabary, maire de Aux Marais, et Jean-Marie Duriez, son homologue de Saint-Martin-le-Nœud, les relations sont excellentes.

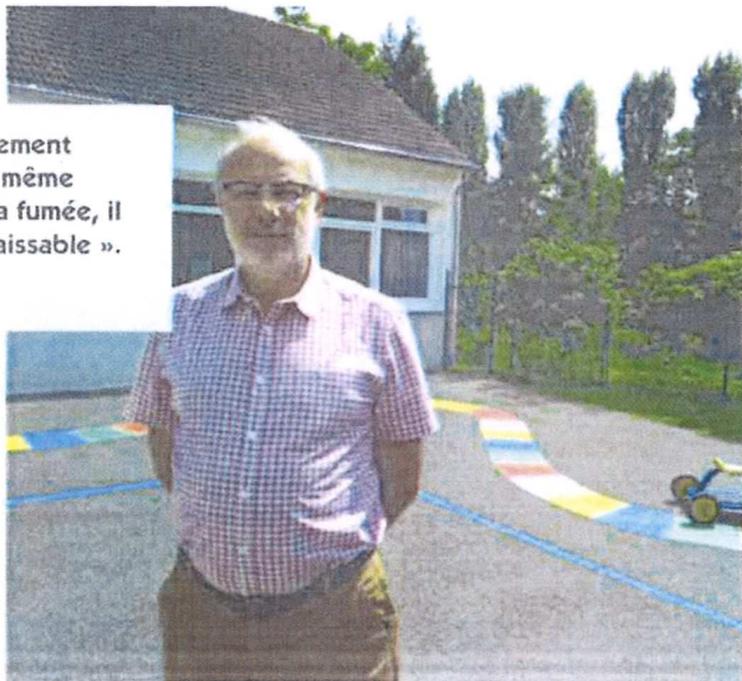
« Peu de choses nous séparent, à part les trois kilomètres entre nos deux communes ». Les deux hommes échangent régulièrement ensemble, toujours dans une bonne humeur communicative.

« Je ne sais pas qui est l'hologramme de l'autre, les cheveux blancs sont un indice, plaisante Jean-Marie Duriez, nos idées et actes se rejoignent et nous insufflons dans nos communes respectives une volonté de travailler en commun sur bien des sujets et cette volonté est certainement plus enrichissante qu'une fusion de commune ».

Cette philosophie est partagée par de nombreux habitants. « Nous partageons le plaisir de voir nos associations s'entraider en matériel, résumait le maire de Saint-Martin-le-Nœud, désormais, nos bénévoles sont respectivement impliqués dans les deux principales manifestations de la Fête de l'âne et des traditions et du marché de Noël. Je suis ravi de voir Christophe dans le stand de marrons que j'ai tenu pendant des années. Il est tellement connu que même noirci par la fumée, il est reconnaissable et les visiteurs sont agréablement surpris ». Christophe Tabary, « apprécié des Martinodiens »,

rappelle Jean-Marie Duriez, qui souhaiterait poursuivre le travail avec lui. « Sur le ton de l'humour, je souhaiterais lancer le premier RIC (référendum d'intérêt citoyen positif) pour que mon ami renouvelle sa candidature aux prochaines élections municipales. Nous avons besoin de lui, son énergie est vitale aussi au delà des frontières de sa commune ». Mais comme l'humour n'est jamais bien loin quand l'un des deux élus parle de l'autre, le maire de Saint-Martin-le-Nœud n'oublie donc pas les fondamentaux : « je reconnais quand même que cet énergique personnage, et sa capacité à motiver ses équipes, perturbe parfois nos relations et créerons un jour un incident diplomatique. Que l'équipe d'Aux Marais gagne l'inter-village, c'est bien, mais pas trois fois de suite... Je crois que les sportifs d'Aux Marais sont à l'image de la population : fier de leur capitaine, fier de leur Maire. Il me reste à proposer de créer une équipe sportive commune ».

Histoire de gagner aussi de temps en temps, Monsieur Duriez ? La bonhomie est contagieuse.



« Il est tellement connu que même noirci par la fumée, il est reconnaissable ».

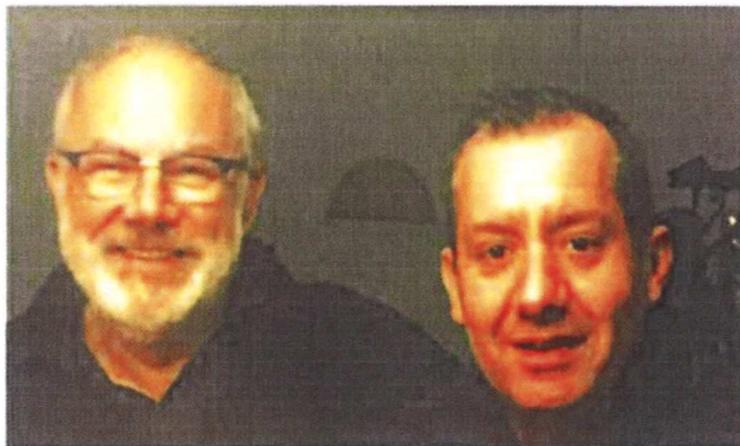
« Merci Christophe pour cette entente si profitable à nos deux Communes », le message plein de tendresse de Jean-Marie Duriez à son homologue d'Aux Marais.

CHRISTOPHE TABARY, L'ÉLU DEVENU AMI

La différence d'âge, pas un problème

Mes relations avec la commune de Saint-Martin-le-Nœud, et plus particulièrement avec Monsieur Duriez, son Maire, est au beau fixe ». Christophe Tabary, maire d'Aux Marais, a lui aussi

conscience de la force de son union avec Jean-Marie Duriez. L'élu voisin va même plus loin dans la déclaration. « Avec la multiplication des projets communs entre nos deux communes, beaucoup de personnes me demandent : à quand le mariage ? ». Et quel maire pour le célébrer ? « À vrai dire, même si nous avons déjà songé à cette éventualité, le sujet n'est pas à l'ordre du jour car nous ne sommes pas des hommes facile à marier, plaisante Christophe Tabary. Nous avons préféré opter pour une mutualisation douce, on s'entraide quand l'un des villages en a besoin ». Leur relation est autant basée sur des réflexions communes dans leur vie d'élus que sur la bienveillance et le respect mutuel. « C'est plus facile de travailler ensemble quand les deux sont sur la même longueur d'ondes, au-delà du collègue, j'ai découvert Jean-Marie, l'Homme. C'est un passionné qui ne recherche que le bien vivre ensemble. Il s'attache à défendre les valeurs et les intérêts de sa commune et je crois que c'est sur ce trait de caractère que nos chemins convergent. Nous aimons nos villages et nous le faisons savoir. Nous sommes d'ailleurs, avec de nombreux



Jean-Marie Duriez et Christophe Tabary, deux maires, une belle histoire commune.

membres de nos conseils municipaux, bénévoles à nos fêtes communales respectives ». Alors, oui, dans ce couple d'élus, la différence d'âge, de 18 ans, pourrait faire jaser... « Mais ce n'est pas un problème entre nous, précise le maire d'Aux Marais, je suis bluffé par son enthousiasme et son énergie à développer de nouveaux projets même si jusqu'à présent, toute cette énergie ne lui a pas permis de

gagner les inter-villages ». Véritable fierté communale ces inter-villages... Christophe Tabary a terminé en évoquant deux chiffres : « le premier, 1%, qui est le poids de la population de Saint-Martin dans l'Agglo du Beauvaisis, comme aime à le rappeler Jean-Marie, et 3.14, l'endroit où l'on aime se retrouver pour échanger sur nos projets ». Et plus si affinités.



Alerte Citoyens



La mairie met en place un système innovant qui consiste à vous diffuser gratuitement des alertes et des informations au niveau communal par mël ou sur votre téléphone. Risques météorologiques, pannes électriques, inondations, travaux de voirie ou communication de dates de manifestations sont autant d'évènements pour lesquels vous pouvez être informés.

Afin de bénéficier de ce service d'alerte et d'informations, inscrivez vous en remplissant le coupon ci-joint (à déposer directement en mairie) ou sur le site internet www.saint-martin-le-noeud.fr

CARTE ON PASS

A partir du 15 octobre 2019, la présentation de votre carte On Pass (BOP, Illico ou Seniors Privilèges) deviendra l'unique moyen d'accès aux déchetteries de l'Agglomération. Les dépôts pour les particuliers restent limités à 3m³ par jour.

Elle donne l'opportunité aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis d'accéder également plus facilement aux médiathèques, aux piscines.

Pour obtenir votre carte gratuite, une pièce d'identité et une photo sont nécessaires.

Vous pouvez la demander en ligne sur le portail de téléservices citoyen.beauvaisis.fr ou en mairie.

Le professionnel doit créer une nouvelle carte d'accès sur présentation de la carte grise du véhicule et sur déclaration de son activité (extrait K-bis). Son accès aux déchetteries sera soumis à la présentation de cette nouvelle carte.

Les cartes d'accès sont délivrées au service Cadre de Vie - Déchets, situé aux services techniques de la Ville de Beauvais (78, rue du Tilloy), du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30.

Ouverture début novembre du cabinet du Docteur Claire BIDAULT-LAPOMME
Médecine générale
1 Rue de la Chapelle
09.83.49.02.04
docteurbidault@bbox.fr
www.docavenue.com

L'élagage des Haies est obligatoire.

La responsabilité des propriétaires sera engagée notamment en cas d'accident dû à une mauvaise visibilité. Il en sera de même en cas de gêne au bon fonctionnement de l'éclairage public, des lignes électriques et téléphoniques.

ALLO OISE SÉNIORS : Un numéro unique du Département au service des 60 ans et plus

Afin de simplifier les démarches pour les proches et les familles, le Conseil départemental met en place un **numéro de téléphone unique pour répondre précisément à toutes les questions** sur la perte d'autonomie et les dispositifs départementaux que se posent les seniors et leurs aidants.

SE RENSEIGNER
ALLO OISE SENIORS
03 44 82 60 60
PRIX D'UN APPEL LOCAL
Du lundi au vendredi
de 08h00 à 19h00 (sans interruption)
et le samedi de 09h00 à 13h00
ou par mail à l'adresse suivante :
allo-oise-seniors@oise.fr

Ce **numéro non surtaxé** oriente tous les usagers vers une plateforme du Conseil départemental, composée de 4 conseillers et d'un superviseur qui sont formés aux réponses liées à la perte d'autonomie.